

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

Table ronde sur l'Initiative pour un Développement Minier Responsable (IDMR)

PROPOSITIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Janvier 2017

Table des matières

1. CONTEXTE	3
2. PROPOSITIONS DE LA SOCIETE CIVILE	5
ANNEXE 1 :Liste des participants	13

1. CONTEXTE

La Guinée dispose de ressources naturelles abondantes et diversifiées malheureusement qu'elle a du mal à transformer en richesses pour ses populations. Ce, afin de réaliser un développement humain et durable.

L'exploitation minière occupe une part importante dans l'économie guinéenne. Selon le rapport ITIE 2013, le secteur minier produit environ 28% du PIB et représente 80% des recettes d'exportation du pays. En dépit de cet énorme potentiel, le niveau de développement humain de la Guinée est encore faible et en deçà de la moyenne africaine et soutenu par le rapport du PNUD sur l'indice de développement humain. Malgré ce potentiel, plus de 55% des guinéens vivent sous le seuil de la pauvreté, avec un revenu de moins de deux dollars par jour, selon les statistiques du ministère du plan.

L'exploitation du potentiel minier pour le bénéfice de l'économie et des populations Guinéennes a été longtemps freinée par d'énormes défis dont entre autres: des problèmes de gouvernance, le risque politique, le déficit en infrastructures et le manque de main d'œuvre locale qualifiée.

Par ailleurs, les attentes des populations dans les localités minières sont loin d'être atteintes. Les communautés ne font pas toujours la différence entre les missions régaliennes de l'Etat et le rôle des entreprises. Cela pose la nécessité d'avoir un cadre prévisible et stable pour l'investissement privé dans le secteur, mais aussi l'adoption d'une politique concertée en matière de responsabilité sociale des entreprises minières.

Depuis 2011, la Guinée réinvente son modèle de développement afin que la valorisation de ses ressources naturelles serve à répondre aux aspirations de sa population. Les réformes déjà engagées dans ce sens ont notamment conduit à l'adoption d'un nouveau code minier et au renforcement de la transparence dans la gestion du secteur. Il s'agit maintenant d'accélérer ces réformes, de concert avec l'ensemble des acteurs, en vue de dégager une vision partagée du développement du secteur extractif. Cette vision partagée devra permettre la diversification de l'économie nationale avec le développement d'autres secteurs à partir de l'écosystème mis en place pour l'exploitation minière.

Il s'agit d'un processus qui implique toutes les parties prenantes de l'exploitation, à savoir : gouvernement, sociétés minières et communautés (société civile).

C'est un gage pour une exploitation minière préservant la paix et respectant les droits humains. Dans cette perspective, le gouvernement a engagé des discussions avec le Forum Economique Mondial (WEF) afin qu'il facilite cette concertation dans le cadre de son Initiative pour le Développement Minier Responsable (IDMR). Un protocole d'accord a été signé entre le gouvernement guinéen et le WEF en mars 2014 définissant le cadre de cette collaboration. Le PNUD a été désigné comme partenaire de mise en œuvre de l'initiative en Guinée, avec le soutien du Centre africain de développement minier (CADM). La Société Financière Internationale (IFC) et la GIZ

font également partie des organisations activement impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative.

Dans ce contexte, le gouvernement guinéen entend organiser en février 2017 une table ronde nationale sur le développement minier responsable. Cette table ronde réunira les principaux acteurs du secteur minier impliqués dans la gouvernance des industries extractives (gouvernement, entreprises minières, administrations décentralisées et déconcentrées, société civile, communautés locales) pour échanger sur les contours d'une vision stratégique du développement du secteur minier en Guinée.

L'objectif général de cette table ronde est d'amorcer un dialogue entre les différentes parties prenantes afin d'identifier les principales questions liées au développement responsable et de dégager des pistes de solution. Elles pourront ainsi convenir de domaines prioritaires d'action et dégager les principes directeurs pour une vision partagée du développement du secteur minier. Cette vision informera la stratégie gouvernementale nationale dans le secteur minier.

Au regard du contexte actuel de l'évolution de l'initiative, la société civile actrice incontournable dans le processus saisit cette rare opportunité pour exprimer son point de vue sur la gouvernance du secteur minier. Le comité de pilotage étant ouvert à toutes propositions allant dans le sens de la consolidation des recommandations issues des groupes thématiques, est disposé à recevoir la contribution si précieuse de la société civile pour la réussite de l'initiative. En témoigne les discours tenus lors du lancement officiel.

Saisissant cette opportunité d'ouverture, la société civile Guinéenne sous la conduite de l'ONG ACTION MINES a réuni un ensemble d'acteurs (de Conakry et de l'intérieur) évaluant dans le secteur minier à Kindia les 18 et 19 Novembre 2016 pour formuler des recommandations au comité de pilotage de l'IDMR en vue de leur intégration dans le document final qui sera en discussion lors de la table de la ronde de février 2017.

A l'issue de cette rencontre les recommandations suivantes ont été formulées :

2. PROPOSITIONS DE LA SOCIETE CIVILE

THEMATIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	ORGANES RESPONSABLES
Cadre législatif et réglementaire	Appropriation du code minier par les parties prenantes notamment les communautés riveraines des zones minières	<ol style="list-style-type: none"> 1. Finaliser et rendre accessible les textes d'application du code minier 2. Vulgariser le code minier et ses textes d'application ainsi que les autres textes réglementaires relatifs au secteur minier 	Ministère des mines et de géologie, partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile, Ministère de l'environnement des eaux et forêts
	L'application effective des dispositions du code minier	Renforcer les capacités institutionnelles des organes de surveillance : gouvernementale, parlementaire et citoyenne	gouvernement, parlement, organisations de la société civile
	Appropriation des contenus des conventions et contrats par les communautés	Assurer une plus large diffusion des conventions, contrats et titres miniers auprès des communautés	Ministère des mines et de la géologie, ministère de l'administration et du territoire, sociétés minières, organisations de la société civile

THEMATIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	ORGANES RESPONSABLES
<i>Impact du secteur minier sur l'économie nationale</i>	Créer un climat d'investissement favorable dans le secteur minier	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer la stabilité politique à travers la promotion de la paix et de la quiétude sociale - Réaliser des infrastructures minières, communautaires ; -Lutter contre la corruption ; -Renforcer des capacités des structures de contrôle et de gestion des revenus (CPDM, DNM, ANAIM ; SOGUIPAMI, DGD) Alléger la lourdeur administrative dans le traitement des dossiers relatifs au secteur minier ; - Favoriser la coopération entre les entreprises locales et celles étrangères ; 	Ministère des mines et de géologie, société civile, ministère de la justice, ministère de l'économie et des finances, ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation
	Favoriser l'émergence de l'expertise locale	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités techniques des structures nationales (ANAIM, SOGUIPAMI etc) ; - Appuyer le développement des PME locales 	Ministère des mines et de géologie, partenaires techniques et financiers
	Optimiser les bénéfices locaux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Former les élus locaux sur la gestion rationnelle des redevances minières et sur le respect des principes de la redevabilité 2. Mettre en place une politique de contenu local viable prenant en compte les aspirations de développement des communautés impactées par l'exploitation minière ; 	Ministère des mines et de géologie, ministère de l'Administration du territoire, société civile et partenaires techniques et financiers
	Promouvoir la transformation des produits miniers	Construire des usines de transformation sur place en produit fini ou semi-fini	Sociétés minières et Gouvernement

THEMATIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	ORGANES RESPONSABLES
Mines et développement communautaire	Minimiser les impacts négatifs de l'exploitation minière	<ol style="list-style-type: none"> 1- Rédiger des textes règlementaires adaptés aux besoins des communautés ; 2- Suivre la mise en œuvre du plan de gestion environnemental et social ; 3- Veiller à l'application rigoureusement de l'arrêté portant répartition des redevances minières ; 4- Rendre effective la mise en place de la convention et du fonds de développement local conformément à l'article 130 du Code minier 5- Elaborer et diffuser les textes d'application relatifs au Fonds de développement local 	Ministères en charge des mines et de la géologie, de l'environnement, de l'administration du territoire et de la décentralisation, Autorités locales, Organisations de la société civile
	Appuyer les initiatives de développement locales et faire la promotion du secteur privé locale	<ol style="list-style-type: none"> 1- Aménager des périmètres agricoles ; 2- Opérationnaliser le fonds fiduciaire relatif à la réhabilitation des sites exploités ; 3- Assurer un encadrement technique et financier aux PME locales 4- Promouvoir l'emploi local 5- Mise en place d'un organe de suivi du fonctionnement du Fonds de développement local. 6- Renforcement des capacités des PME, PMI, ONG locales, Groupement des femmes 7- Création des centres de formation 	Sociétés minières et Ministères en charge des mines, de l'agriculture, de l'emploi, de l'industrie, secteur privé, partenaires techniques et financiers

		professionnels pour l'autonomisation des jeunes ;	
	Rendre effective la convention type de développement local	<ol style="list-style-type: none"> 1- Organiser un atelier de partage de la convention type 2- Adopter la convention type de développement local 	Ministère des mines et de la géologie, Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation Les sociétés Minières
	Faire la Promotion de la RSE en Guinée	<ol style="list-style-type: none"> 1- Organisation des actions de plaidoyer et de sensibilisation sur la RSE à l'endroit des sociétés Minières 2- renforcer la prise en compte du local content dans les contrats et convention en plus de la promotion d'une politique du local content 	Ministère des mines et de la géologie Les sociétés Minières La société civile
	Faire le suivi-évaluation de l'utilisation des taxes et redevances minières	<ol style="list-style-type: none"> 1- Mettre en place des comités de suivi des actions publiques dans les communautés minières 2- Renforcer les capacités opérationnelles des structures de l'Etat en charge du contrôle de la gestion des taxes et redevances minières 3- Mettre en réseau les comités de suivi des actions publiques 	Organisations de la société civile
	Impulser le développement local à travers une gestion efficace et transparente des revenus issus du secteur extractif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place et opérationnaliser les Conseils préfectoraux de développement(CPD), 2. Renforcer les capacités des membres dans toutes les préfectures riveraines des Sociétés Minières. 	Ministère des Mines et de la géologie Organisations de la société civile Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, Partenaires techniques et financiers

THEMATIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	ORGANES RESPONSABLES
Problématique de l'artisanat minier	Prise en compte de la question du genre dans l'artisanat minier	<ol style="list-style-type: none"> 1- Renforcer les capacités de femmes intervenant dans le secteur artisanal en matière d'amélioration de la gestion de leurs revenus 2- Sensibiliser les femmes qui travaillent dans l'artisanat minier sur les risques liés à la santé, la sécurité et l'hygiène dans le travail 3- Sensibiliser les autorités coutumières sur l'accès des femmes à la terre. 	Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, ministère des mines et de la géologie, Ministère des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance et organisations de la société civile et partenaires techniques et financiers
	Améliorer l'environnement social dans les zones d'exploitation artisanale	<ol style="list-style-type: none"> 1- Former les jeunes sur le droit et la citoyenneté ; 2- Promouvoir la lutte contre les fléaux sociaux dans les zones d'exploitation artisanales 	Organisations de la société civile et partenaires techniques et financiers, autorités locales, ministère de l'emploi, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
	Restaurer l'environnement au niveau des sites exploités	<ol style="list-style-type: none"> 1- Sensibiliser les exploitants artisans sur les dangers liés à la destruction de l'environnement ; 2- Appliquer les dispositions des codes : Minier, de l'environnement et forestier 3- Instituer un Fonds local de restauration des sites exploités 4- Former les exploitants sur les techniques d'exploitation moins agressives sur l'environnement 	organisations de la société civile, élus locaux , partenaires techniques et financiers, Ministère des mines et de la géologie, Ministère de l'économie et des finances

	Organiser les exploitants en vue de formaliser leur activité	1- Former les exploitants sur l'esprit d'entreprise	Ministère des Mines et de la géologie, autorités locales, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers
	Réglementer l'exploitation Artisanale des mines	La mise en place d'un cadre réglementaire performant sur l'Exploitation Artisanale (or -Diamant)	Ministère des mines et de la géologie Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation
	Rendre efficace l'encadrement du secteur artisanal	Renforcer les capacités opérationnelles des agents en charge de l'encadrement, à travers la formation, l'augmentation du personnel et la dotation en moyens logistiques	Ministère des mines et de la géologie
	Prendre des dispositions légales et réglementaires contre l'utilisation des produits chimiques	Interdire l'utilisation des produits chimiques dans le processus d'exploitation par un arrêté conjoint des départements concernés mettre en place une structure de surveillance qui veillera au respect de la réglementation	Ministère des mines ; Ministère de l'administration ; Ministère de l'environnement ; Ministère de la sécurité
	Défendre les droits des enfants et lutter contre la déscolarisation dans les zones d'exploitation artisanales	Appliquer la réglementation relative à l'exploitation des enfants dans les sites miniers. Interdire l'accès des enfants de moins de 16 ans aux sites miniers Sensibiliser les communautés sur le respect des droits des enfants	Ministère des mines environnement Organisations de la société civile, ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation ministère de l'action sociale et Ministère de l'éducation

THEMATIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	ORGANES RESPONSABLES
Infrastructures minières	Assurer le développement des infrastructures minières et connexes Construire et améliorer les infrastructures de transport	<ol style="list-style-type: none"> 1. Construire et équiper des écoles professionnelles adaptées aux besoins du marché de l'emploi dans le secteur minier 2. Construire et améliorer le réseau des transports (ferroviaire, terrestre, aérien et maritime) 3. Accroître la production énergétique en viabilisant les ressources disponibles 	Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; Sociétés Minières, Secteur privé, Ministère de l'énergie, Partenaires techniques et financiers
	Promouvoir les compétences nécessaires des cadres pour relever le défi des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition de l'ANAIM des ressources humaines compétentes et performantes en mesure de mobiliser les fonds en vue de la réalisation des projets infrastructurels - Allouer un budget conséquent à la construction des infrastructures - Renforcer les capacités opérationnelles de l'ANAIM - Créer et opérationnaliser des infrastructures pour la formation et valorisation des ressources humaines 	Ministère des Mines, partenaires technique et financier, secteur privé
	Répondre aux attentes des compagnies en matière d'infrastructures modernes	Adopter des politiques et procédures innovantes en matière de mobilisation de ressources et de financement des infrastructures minières économiquement bénéfiques.	Gouvernement, partenaires techniques et financiers ; ANAIM et compagnies
	Veiller à la gestion et à l'utilisation efficace des infrastructures réalisées	Mettre en place un dispositif de contrôle et de gestion des infrastructures réalisées.	Gouvernement, ANAIM
	Accroître la capacité de mobilisation des ressources	Renforcer la politique de l'Etat pour une mobilisation efficace des ressources et leurs utilisations rationnelles	Gouvernement ; partenaires techniques et

	internes et externe de l'Etat.		financiers ;
	<p>Construire des infrastructures qui répondent aux besoins des compagnies minières et</p> <p>Concrétiser la mutualisation des infrastructures Minières conformément aux recommandations de la Banque Mondiale</p>	<p>Mettre en œuvre le schéma directeur de la mutualisation des infrastructures conformément aux propositions de la Banque Mondiale ;</p> <p>Sceller des contrats pour construire, exploiter et transférer (BOT) avec les compagnies minières pour le développement des infrastructures,</p>	<p>Gouvernement et partenaires techniques et financiers, secteur privé</p>

ANNEXE: Liste des participants

NO	NOM ET PRENOMS	LOCALITES D'ORIGINE	TELEPHONE	E-MAIL
1	Issa Camara	Préfecture de Boffa	620 79 75 02	issacamara1964@gmail.com
2	Abdoulaye Kéïta	Préfecture de Boké	620 57 69 00	keit.abdoul1989@gmail.com
3	Hadja Adama Kindia	Commune Rurale de Kamsar	622 99 11 01	keitaadamacbq@gmail.com
4	Fatoumata Binta Sow	Commune Rurale d Sangarédi	628 00 03 14	
5	Diallo Abdoulaye	Préfecture de Gaoual	622 73 35 04	alayediallo05@gmail.com
6	Abdoulaye Bamba	Télimélé (Daramagnaki)	622 51 49 69	sidyadiallo72@gmail.com
7	Moussa Touré	Préfecture de Forécariah	622 74 00 06	moussatoure409@gmail.com
8	Amadou Diarouga Baldé	Préfecture de Kindia	622 21 04 31	baldediarouga@gmail.com
9	Demba Touré	Préfecture de Kindia	666 92 03 91	
10	Alhassane Diakité	Préfecture de Dinguiraye		diakitealhassane@gmail.com
11	Hadja Oumou Diop	Préfecture de Dinguiraye	622 22 44 22	
12	Nagnouma Camara	Préfecture de Siguiri	622 86 21 42	nagnoumacamara45@yahoo.com
13	Djibril Camara	Siguiri (CR de Siguirini)	628 03 00 87	
14	Moro Diallo	Préfecture de Kouroussa	628 12 12 22	morodiallo69@gmail.com
15	Ibrahima Diakité	Préfecture de Mandiana	62209 51 47	toumanysama@yahoo.fr
16	Samba Camara	Kérouané (CR de Banankoro)	624 94 94 82	sambac911@gmail.com
17	Sidiki Camara	Kérouané (CR de Banankoro)	622 13 61 94	sidikicamara001@gmail.com
18	Kassim Sidibé	Préfecture de Beyla	628 54 44 54	sidibekassim@gmail.com
19	Mawata Condé	Préfecture de Beyla	620 16 03 25	
20	Lansei Traoré	Conakry		ttraorelancei@yahoo.fr
21	Aboubacar Akoumba Diallo	Conakry	664 29 41 06	akoumbathiankoye@gmail.com
22	Mamoudou Condé	Conakry	626 88 12 60	condminier92@gmail.com
23	Atigou Diallo	Conakry	621 48 95 56	atigou@yahoo.fr
24	Mamady Koivogui	Conakry	628 49 47 20	koivoquimamady@gmail.com
25	Abdoulaye Soumah	Conakry	621 77 51 04	absoumah69@gmail.com
26	Aboubacar Diallo	Conakry	622 11 01 13	aboubacardiallogn@gmail.com
27	Ousmane Bangoura	Préfecture de coyah	622 07 69 24	ousmaneaminata2007@yahoo.fr
28	Nentébou Barry	Conakry	662 03 00 35	nentebou@yahoo.fr
29	Amadou Bah	Conakry	622 82 58 50	bahamadouboss@gmail.com

30	Mamadou Oury Bah	Conakry	622 12 97 68	bmamadououry80@gmail.com
31	Mamadou Lamarana Diallo	Conakry	621 68 80 24	diallolamarc@gmail.com
32	Cissé Mohamed	Conakry	621 10 44 46	mohamedcisse079@gmail.com
33	Mariame Barry	Conakry	622 62 25 78	mamebarry70@gmail.com
34	Diallo Mamadou Bailo	Conakry	622 30 91 99	brdiallo2012@gmail.com

